

<https://cote-d-albatre.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article3043>



Sobriété énergétique : remplacement des luminaires du lycée

- Nos actions - Développement Durable -



Publication date: lundi 24 juin 2024

Copyright © Lycée de la Côte d'Albâtre - Tous droits réservés

A l'initiative des agents de maintenance du lycée, un vaste projet de remplacement des anciens luminaires à tubes fluorescents a été entrepris.

Notre lycée comme d'autres dispose d'un éclairage composé de tubes fluorescents et d'ampoules peu rentables et peu écologiques.

Dans un souci d'économie et par conscience écologique, les agents de maintenance M. CHERON, M. LEFRANCOIS et M. LEROUX responsable d'équipe technique (RET) ont proposé à Madame LESUEUR Secrétaire Générale du lycée un projet d'envergure : **le changement de tout l'éclairage du lycée par des LED**. Une première phase de remplacement d'éclairage, financée par le budget de l'établissement, avait déjà eu lieu à l'administration, dans les sanitaires et dans certaines circulations.

Cette transition permettra de faire des économies d'énergie. En effet, un appareil d'éclairage consomme 72 Watts contre seulement 29 Watts pour un pavé LED et une ampoule consomme 100 Watts contre seulement 18 Watts pour une ampoule LED.

Pour ce faire, l'établissement a bénéficié d'une subvention de la collectivité territoriale s'élevant à 49 326,06€. Le dossier technique de demande de subvention a été constitué en interne durant deux ans par l'équipe technique et validé par la direction de l'établissement.

L'aide apportée par la Région Normandie permettra de remplacer 1200 tubes fluorescents par 850 appareils LED. Cela représentera une économie non négligeable sur la facture d'électricité qui sera divisée par trois voire quatre.

Notons que ce sont les **agents de maintenance** qui se chargent de l'installation des LEDs sur l'ensemble de l'établissement, ce qui engendre un travail considérable en plus de leurs tâches quotidiennes. Ce projet est également l'occasion d'améliorer et de contrôler l'isolation thermique des faux plafonds. En cette fin d'année scolaire, le lycée n'est pas **totalelement équipé** mais il le sera **pour décembre 2024**.



Sobriété énergétique : remplacement des luminaires du lycée

Cette intervention impacte également l'équipe d'entretien qui doit procéder après ces travaux au nettoyage complet des lieux. Cette charge de travail supplémentaire portera ces fruits dès la rentrée de septembre en offrant des lieux agréables à vivre pour la communauté éducative.